

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 27 avril 2017 à 20h00

## ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Informations au Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre récemment, en vertu de la délibération prise par l'Assemblée Municipale donnant délégations au Maire, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales :

N°	En date du	Objet	Montant
17-16	17/03/2017	Bail de location d'un logement de Type Studio situé au 12 Rue Pierre André, Résidence M. Michon (rez de chaussée B) à Gargenville, à compter du 1er Avril 2017.	434,42 € mensuels (indexables)
17-17	17/03/2017	Convention de mise à disposition et modalités d'utilisation à titre gracieux du gymnase, des douches, des sanitaires et du Parc d'Hanneucourt pour la 9ème édition "Kool Day" les 27 et 28 mai 2017 avec l'association Zombie Drivers. La commune met à disposition de l'association le Parc, le parking et des sanitaires situés à Hanneucourt, ainsi que du matériel (barnum, tréteaux, barrières...). L'association Zombie Drivers occupera les lieux du vendredi 26 mai à partir de 9h00, jusqu'au lundi 29 mai 2017.	Convention de mise à disposition à titre gracieux
17-18	17/03/2017	Signature avec la Société AGORASTORE d'un mandat immobilier pour la vente de la propriété Lalisse située 15 avenue Victor Hugo à Gargenville. Mise en relation par le biais de son site internet d'acquéreurs et de collectivités territoriales désireuses de céder leur patrimoine immobilier au meilleur prix. La Commune conservera sa liberté de choisir le futur acquéreur qui supportera les frais liés à la prestation de service rendue par la Société AGORASTORE. Le mandat prend effet à compter de sa notification et sera valable pour une durée de 1 an reconductible 3 fois par reconduction tacite. Il pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties, par courrier avec accusé de réception, 2 mois avant la date de reconduction.	0 €
17-19	24/03/2017	Contrat de maintenance et de licence du progiciel MARCO (marchés publics) avec la société AGYSOFT à compter du 1er avril 2017. Il est reconductible tacitement par périodes successives de douze mois consécutifs pour une durée maximale de cinq ans, période initiale comprise.	Coût global : 1.994 € HT/an

N°	En date du	Objet	Montant
17-20	27/03/2017	Contrat de location longue durée d'un véhicule KANGOO, isotherme, électrique, 3 places avec la société INFOCOM France, avec abandon de recettes publicitaires. Le véhicule est mis à la disposition de la commune lorsque le paiement du loyer par le biais des annonceurs est assuré pour une période de deux ans. Durée : la mise à disposition du véhicule constitue le point de départ du contrat d'une durée de quatre ans.	Coût : la mise à disposition du véhicule est gratuite  Location du pack batteries : 76 € HT/mois
17-21	04/04/2017	Contrat de prestation avec l'association "Les Borsalinos" pour une animation le 8 mai 2017 lors du défilé de la fête communale de 15h30 à 17h00 dans les rues de Gargenville	Coût global : 500 € TTC
17-22	04/04/2017	Contrat de prestation avec l'association des majorettes de Pacy sur Eure "Les Chipies" pour une animation le 8 mai 2017 lors du défilé de la fête communale de 15h30 à 17h00 dans les rues de Gargenville	Coût global : 500 € TTC
17-23	04/04/2017	Contrat de prestation avec la compagnie "Un brin de thé" pour un spectacle de cracheur de feu le 8 mai 2017 lors du défilé de la fête communale de 15h30 à 17h00 dans les rues de Gargenville	Coût global : 376,86 € TTC
17-24	05/04/2017	Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations familiale des Yvelines pour les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service "Relais assistants maternels". La convention est conclue du 01/01/2017 au 31/12/2018.	Le versement de la prestation de service est effectué en fonction des pièces justificatives produites au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné. Une avance est versée et un ajustement s'effectuera au moment de la liquidation du droit réel, basé sur le bilan d'activité.

#### B/ Notes de synthèse

- 1 - Élection d'un membre suppléant à la Commission d'Adjudication et d'Appel d'Offres (C.A.O.) et au Jury de Concours - Annulation de la délibération n° 17B21 du 30 mars 2017
- 2 - Décision Modificative n° 1 sur le budget de la ville
- 3 - Autorisation donnée au Maire de signer le marché pour « Construction d'un groupe scolaire de 11 classes - ZAC de Rangipont à Gargenville »
- 4 - Définition de la consistance du domaine public routier communautaire
- 5 - Orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal envisagées

Fait à Gargenville, le 20 avril 2017

Affiché, le 20 avril 2017

Le Maire  
Jean LEMAIRE



Le Maire  
Jean LEMAIRE

